



### **CCAS des MTES/MCT le 13 juin 2017**

#### **INACCEPTABLE : SURGEL de 536 000 euros annoncé par le DRH !!!**

Après avoir été interpellé plusieurs fois au cours du CCAS du 13 juin par l'ensemble des représentants syndicaux sur les infos ayant filtré dans plusieurs services, concernant un nouveau gel des crédits d'action sociale 2017, le DRH a fini par "accoucher" à 11h30 du montant effectivement arbitré par la SG des MTES/MCT et notifié aux RBOP à 18h hier !!!

Alors que nous réclamons des crédits complémentaires pour répondre aux besoins des personnels actifs et retraités dans les services des MTES/MCT et des établissements publics, un gel de 536 000 euros sur le budget 2017 est parfaitement INACCEPTABLE !!!

La CGT et la FSU rappellent que le suivi de la gestion des crédits d'action sociale est la principale compétence du CCAS et n'acceptent pas que ses membres soient régulièrement mis devant le fait accompli, en matière de délégation de crédits (ou de reprise en l'occurrence ...) par la sous-direction de la conduite et de la gestion des moyens budgétaires des fonctions support (SG/SPSSI/CGMB).

L'ensemble des représentants des personnels au CCAS a décidé de quitter la séance et de demander à être reçus en intersyndicale au cabinet de nos ministres dans les plus brefs délais.

Les représentant-e-s CGT et FSU au CCAS des MTES/MCT.